



Direction
Référence : EAU-AUT-24-1164
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Mamer
1, Place de l'Indépendance
L-8252 Mamer

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	MP Constructions S.à r.l.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité d'un dépôt de matériaux de construction avec atelier de réparation et aire de lavage à Mamer
Localité(s)	Mamer
Commune(s)	Mamer

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés